

# **CLASSE DE DECOUVERTE A BRANFERE ECOLE NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME**

Pour toute réservation de séjour, frais de dossier de 3 € / élève

L'**Ecole Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme** est un centre de sensibilisation et d'éducation à l'environnement dédié à la compréhension et au respect de la biodiversité. Elle bénéficie d'un terrain d'observation et d'émerveillement inespéré : le parc animalier et botanique de Branféré. Rassemblés en un même lieu, ces deux structures complémentaires et étroitement liées font aujourd'hui du Pôle Branféré un concept unique en France.

Conçu selon les cibles Haute Qualité Environnementale, le **centre d'hébergement et d'activités** est situé, en lisière du parc animalier et botanique, dans un espace de pleine nature. Il contribue à l'apprentissage de l'écocitoyenneté et permet d'accueillir des personnes handicapées. Il regroupe un hébergement de 100 lits en chambre de 5 lits avec salle de bains et sanitaires intégrés, deux ateliers d'activités, une médiathèque et une grande salle d'une capacité de 80 personnes.

Les **classes de découverte** sont en lien avec le projet de la classe et permettent aux élèves de découvrir le monde du vivant et la vie en collectivité. Les activités proposées dépendent de la durée du séjour, de l'âge des participants et du thème choisi. Elles se déroulent dans le Parc animalier et botanique de Branféré, le jardin pédagogique et dans les environs. Pour les séjours de 4 et 5 jours, des ateliers de sensibilisation à l'alimentation et à l'écocitoyenneté alternent avec des ateliers artistiques et d'expression.

Les classes de découverte se déroulent en mars, avril, mai, juin, septembre et octobre.

## **Les thèmes proposés :**

### **Première découvertes — Cycles 2 (GS/ CP) - 3 jours**

L'accent est mis sur les animaux, leur mode de vie, leur habitat et leur environnement. Les enfants apprennent à mieux observer, à écouter, à reconnaître les bruits de la nature et à approcher les animaux en respectant leur tranquillité.

### **L'arbre et ses habitants – Cycle 2 – 3 Jours**

Peut-on imaginer un monde sans arbre ? Il faudrait interroger les animaux ! Les élèves partent à la découverte des liens étroits qui unissent l'arbre et l'animal. Découverte passionnante qui les amène à comprendre l'utilité de chaque être vivant pour son environnement et le nôtre.

### **Les êtres vivants dans leur milieu – Cycle 2 – 3 à 5 jours**

L'observation des animaux permet de découvrir comment ils s'adaptent à leur milieu naturel. Les activités peuvent se dérouler dans le parc, à la mare pédagogique, dans les bois...Autant d'écosystèmes différents à explorer.

### **Les espèces menacées – Cycle 3 et collège – 3 à 5 jours**

Sur le parc, les élèves découvriront certaines espèces en voie d'extinction comme le loup à crinière, l'oryx algazelle, ou encore l'hippopotame pygmée. Quelles menaces pèsent sur elles ? Pourquoi est-ce si grave de les voir disparaître ? En quoi les parcs zoologiques, dont celui de Branféré, contribuent-ils à la conservation des espèces ? La faune locale sera également abordée.

### **L'eau : lieu de vie, source de vie – Cycle 3 et collège – 3 à 5 jours**

L'eau est indispensable à la vie. Les enfants et les jeunes s'interrogeront sur l'utilisation de l'eau faite par les animaux dans différents écosystèmes. Une exploration rafraîchissante pour découvrir les relations entre l'eau et la vie : la vie dans l'eau et grâce à l'eau, ressource à préserver.

### **Biodiversité et développement durable – Cycle 3, Collège et Lycée – 2 à 5 jours**

La biodiversité animale et végétale, un des piliers du développement durable, sera notre sujet d'étude. On s'interrogera sur la nécessité de préserver cette biodiversité et sur les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Quel est le rôle des parcs animaliers dans la préservation des espèces menacées ? Comment agir au quotidien pour notre environnement ?

### **Développement durable et écocitoyenneté – Collège et Lycée – 2 à 5 jours**

Notre rôle individuel est important pour la protection de notre environnement. Ce séjour est l'occasion de s'informer et de réfléchir aux solutions possibles pour améliorer l'état de notre planète. La sensibilisation aux problématiques de l'eau, des choix de consommation et des énergies renouvelables amène chacun à repenser ses pratiques.

### **Respectons le vivant, un comportement citoyen – Collège – 3 à 5 jours**

Respecter la nature et la protéger : c'est l'occasion de réfléchir à notre responsabilité individuelle et collective à l'égard de l'environnement. Pourquoi faut-il préserver la biodiversité ? Comment pouvons-nous agir ? Autant de questions qui seront abordées au cours du séjour.

### **Bouge-toi pour la planète – Cycle 3- Collège et lycée – 2 à 5 jours**

A travers diverses activités, les jeunes apprendront à mesurer les conséquences du comportement de l'homme sur son environnement. En groupe, ils réfléchiront à des solutions et à des actions qu'ils pourraient mener au quotidien. Un séjour à part qui invite les jeunes à relever les défis liés à l'énergie, aux ressources naturelles ou aux déchets et à mettre en pratique leurs idées pour préserver la planète.

### **Séjour d'intégration – Lycée agricole et technique – BTS – 2 à 3 jours**

La découverte de la nature est ici prétexte à créer une dynamique de groupe. En équipe, les jeunes partagent des activités ludiques et variées, sur le parc et dans la nature environnante ; l'occasion d'apprendre à se découvrir et à se respecter.

TARIFS 2012	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS
Enfant (cycle 2 et 3 – 6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> )		155 €	214 €	275 €
Jeune (4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> , lycée et études supérieures)	91.30 €	159 €	221 €	287 €
Accompagnateur	51.60 €	91 €	130.40 €	166.60 €
Enseignant	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

**Le prix comprend** l'hébergement, la restauration, l'accès au parc animalier et au parcabout tout au long du séjour, et les activités encadrées par les animateurs nature.



### **Aides financières**

La fondation Adrienne et Pierre Sommer permet aux établissements situés en ZEP ou en REP de bénéficier d'une remise de 20 %.

Une remise de fidélité de 5 % est appliquée pour tout établissement ayant déjà fréquenté le centre en séjour.

Le séjour d'un accompagnateur est offert en plus de celui de l'enseignant pour les séjours de 5 jours et plus.